



## Besoin d'aide maman perdue

Par **angelina3007**, le **20/04/2009** à **13:59**

Bonjour,

j'ai un enfant de deux ans que le père a reconnu mais après la naissance il m'a annoncé que j'aurais du avorter qu'il veut pas être père, que je devrais me débrouiller seul. Cele fait plus d'un an et demi qu'il n'est pas venu voir son enfant. Il ne réspécte pas la décision du juge du DVH et de la pension. J'en ai référé à la caf, pour la pension. J'ai reçu un appel du père qui m'a insulté de tout les noms et m'a dit que j'avais plus intérêt de faire cela et que je devrais dire qu'il me donne la pension ce qui est archi faux il m'a menacé que si je ne fesait pas comme il veut il me rendra la vie impossible. J'ai très peur de lui car il me frappait quand j'étais enceinte. Je suis vraiment triste de plus , que mon enfant porte juste son nom, alors qu'il n'a jamais participait à aucun frais et n'a aucun lien afféctif avec l'enfant.

Ma quéstion serait y a t'il un moyen judiciaire pour qu'il abandonne sa paternité et qu'on enlève son nom de famille à mon enfant, et n'ai plus aucun droit sur l'enfant, c'est certain qu'il sera d'accord? cela peut il se faire?

Par **parentpourtoujours**, le **20/04/2009** à **18:57**

oui il est possible de le faire, voir avec un avocat.

concernant les menaces, si vous avez des preuves : sms, courriers, mail, messages sur répondeur, déposez plainte pour menaces au commissariat !